

COMITE DE NEGOCIATION (CNSP 220) DU mercredi 9 janvier 2008.

Le comité de négociation est présidé JM Van Branteghem DG DGS, avec dans la délégation de l'Autorité :

- M De Mesmaeker, Dir DSG
- Mme Crista Debeck attachée au Min Inter
- C. Yde et J. Van Erck de la commission de la police locale.
- M. Pascal Ligot, Dir DSW
- M. Dirk Steelandt du SAT
- M. Pascal Petry, Expert

1. Plan Global de Prévention Fédéral 2008 É 2012 en matière de Bien-être au Travail :

- Trois thèmes retenus pour 2008 :
 - la prévention en matière d'incendie
 - - l'amélioration des relations interpersonnelles
 - - le développement durable et responsable
- Ces thématiques seront développées de manière spécifique à chaque Directions selon leurs particularités
- Chaque unité (CCB) intégrera ces thématiques dans leur plan d'action annuel
- des objectifs complémentaires ont été demandés par les organisations syndicales :
 - Suivi et accompagnement des accidents de travail avec lésions corporelles
 - Violence envers le personnel policier de terrain (accompagnement et suivi)
- Un bilan du plan quinquennal précédent est également réclamé pour pouvoir se rendre compte si les objectifs ont été rencontrés ou doivent encore être poursuivis

NB : remarque est faite concernant l'indépendance du conseiller en prévention (le service DSW étant une direction de la Pol Fed son indépendance devrait être garantie par une tutelle unique du CG)

Conclusion : L'Autorité signale que les chiffres et le bilan seront communiqués lors d'une prochaine concertation, ainsi que les plans d'actions spécifiques aux différentes directions



2. Divers:

1° remise d'un cahier de revendications en front commun relatif aux problématiques urgentes laissées en suspens suite à l'absence de gouvernement durant une longue période.

2° Etat de la situation concernant les textes publiés par le Dir. DSG :

→ plusieurs textes ont été publiés le 20 DEC 07 :

- protocole relatif à la fonction d'agent de proximité (20 Hr de WE/période) signé et sera applicable pour la période débutant le 1^{er} mars 2008
- Prime de proximité pour les AGP et les catégories de personnel Pol Fed concerné, est signé et applicable avec effet rétroactif au 1 jan 2007
- AR Police aéroportuaire paru et d'application ; les membres du personnel concernés recevront un courrier individuel à cet effet.
- Nouvelles règles en matière d'évaluation (adaptations)

NB : Pour la semaine volontaire des 4 jours on attend les décisions de la Fonction Publique

3° Loi Vésale :

Problème relatif à la modification de l'ordre de priorité sur la liste des personnes concernées par le tapis rouge.

→ les organisations demandent en la matière le respect des textes publiés et négociés.

Réponse de l'Autorité : Nous prenons notes des remarques formulées mais cette thématique est prévue à l'ordre du jour et sera débattue lors du prochain Comité Supérieur de Concertation.

Pour la Délégation Syndicale,
AOUST Jérôme
Délégué Permanent

